

CHAPITRE 5 : LE TERRITOIRE ULTRAMARIN FRANÇAIS : UNE PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

La France d'outre-mer (FOM) regroupe 2.7 millions d'habitants sur 120 000 km². Elle réunit 13 territoires aux statuts différents : cinq départements et régions d'outre-mer (DROM) et six collectivités d'outre-mer (COM). La Nouvelle-Calédonie dispose d'un statut particulier qui lui confère plus d'autonomie. Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) quant à elles sont quasiment inhabitées.

Dans ce chapitre, nous tâcherons de répondre à la question suivante :

- En quoi les spécificités des territoires français d'outre-mer entraînent-elles des politiques d'aménagement particulières ?

Plan du chapitre :

- I. Vocabulaire
- II. Repères
- III. L'île de la Réunion : un DROM dans l'océan Indien
- IV. La Martinique, un DROM au cœur de la région des Caraïbes
- V. La Nouvelle-Calédonie : une collectivité au statut particulier de l'océan Pacifique
- VI. Les territoires ultramarins français
 - A. Les statuts différents de la France d'outre-mer
 - B. Des aménagements pour compenser les handicaps
 - C. Des aménagements pour une meilleure intégration

I. Vocabulaire

Communauté d'agglomération : groupement de communes jusqu'à 250 000 habitants.

Communauté de communes : groupement de communes d'un seul tenant, en milieu essentiellement rural.

Communauté rurale : association juridique de communes regroupées à l'échelle d'une agglomération de 250 000 à 400 000 habitants.

Métropole : intercommunalité regroupant au moins 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants.

Collectivité à statut particulier : la Nouvelle-Calédonie possède un haut degré d'autonomie : elle a son propre gouvernement et son propre Parlement.

Collectivité d'outre-mer (COM) : territoire ultramarin qui possède un degré d'autonomie plus ou moins élevé. Il en existe 5 : la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Département et région d'outre-mer (DROM) : Territoire ultramarin où s'appliquent les lois et règlements nationaux comme dans les régions de France métropolitaine. Il en existe 5 : la Guadeloupe, la Réunion, la Martinique, la Guyane et Mayotte.

Indice de développement humain (IDH) : indicateur du niveau de développement d'un pays en fonction du PIB par habitant, de l'espérance de vie et du niveau d'instruction.

Zone économique exclusive (ZEE) : zone maritime s'étendant jusqu'à 200 milles marins (370 km) à partir des côtes, dont l'exploitation est réservée au pays côtier.

Fonds européen de développement régional (FEDER) et fonds social européen (FSE) : fonds structurels permettant à la communauté européenne de financer des projets.

Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) : dénomination utilisée par l'Union européenne pour les 5 territoires français qui ne sont qu'associés à l'UE et perçoivent des fonds structurels peu importants.

Région ultrapériphérique (RUP) : dénomination de l'UE pour les 5 territoires d'outre-mer intégrés au marché intérieur européen et qui perçoivent les fonds structurels.

Schéma d'aménagement région (SAR) : outil principal de planification de l'aménagement du territoire d'outre-mer. Il fixe les priorités de développement et de mise en valeur économique, sociale et culturelle.

II. Repères



3 L'outre-mer ou la France des trois océans



4 000 km
échelle à l'équateur

- France métropolitaine
- Zone économique exclusive des « 200 milles » (ZEE)
- DROM (Départements et régions d'outre-mer)
- Île et territoire inhabité (sauf par des scientifiques)
- COM (Collectivité d'outre-mer)
- ▨ Collectivité à statut particulier (large autonomie)
- Distance à partir de Paris

DOSSIER 1 L'île de la Réunion : un DROM dans l'océan Indien

Située dans l'océan Indien, à 800 km à l'est de Madagascar et à 9 180 km de la France, l'île de la Réunion dispose d'un climat tropical. C'est le territoire ultramarin français le plus peuplé (plus de 850 000 habitants). Son Schéma d'aménagement régional (SAR) vise plusieurs objectifs : répondre aux besoins d'une population croissante, protéger les espaces agricoles et naturels, améliorer les transports intérieurs et les liens vers l'extérieur et enfin renforcer le dynamisme économique de l'île.

• Découvrir les spécificités de l'aménagement sur le territoire réunionnais.



1 L'île de la Réunion et ses principaux aménagements



3 La maquette de la Nouvelle Route du littoral

2 La Nouvelle Route du littoral (NRL) : un projet contesté

Au niveau local, associations, écologistes, riverains et élus militent contre ce projet qui coûtera plus d'1,7 milliard d'euros à la région, pour le plus grand profit des géants du BTP¹. [...] La NRL devrait relier Saint-Denis (chef-lieu) à la commune de La Possession. Construite sur pilotis au-dessus de l'océan, elle devrait remplacer l'actuelle route côtière considérée comme trop dangereuse – et trop chère à maintenir en bon état – à cause des chutes de roches et des risques de submersion². Les carrières nécessaires [pour la construction de la route] sont accusées de provoquer de lourds dégâts environnementaux. Les coraux (déjà très affaiblis), les grands dauphins, les baleines à bosse et de nombreuses espèces d'oiseaux risquent d'être impactés, en plus de la flore remarquable de l'île. [...] En dehors de l'aspect environnemental, la NRL est considérée par beaucoup comme une aberration économique. En pleine période d'austérité, alors que le gouvernement et les collectivités rognent jour après jour sur les dépenses sanitaires, sociales et culturelles, ce projet gigantesque ferait de la NRL la route la plus chère de France.

1. Bâtiment et travaux publics
2. Invasion par la mer.

Source : <https://mrmondialisation.org/>



4 Le Grand Port maritime de la Réunion (GPMLR)

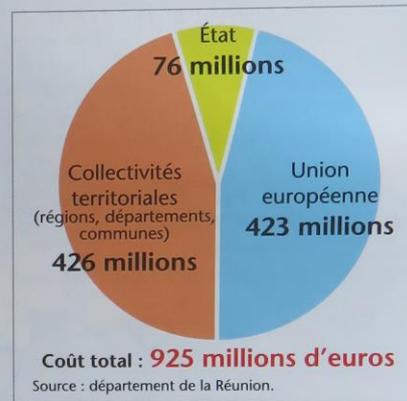
Cet aménagement est aujourd'hui en pleine phase d'extension. Les travaux vont permettre d'accueillir des navires transportant 6 000 à 9 000 conteneurs en 2016.

5 Le projet ILO (Irrigation du littoral ouest)

L'île de La Réunion est caractérisée par des précipitations abondantes, réparties de manière hétérogène à l'échelle du territoire, créant ainsi des zones déficitaires ou excédentaires sur une année. La microrégion ouest est confrontée à des déficits hydriques¹ annuels chroniques aggravés par la pression anthropique². Afin d'accompagner le développement économique de la microrégion, le département de La Réunion a lancé un grand projet de transfert des eaux (ILO) dans le courant de l'année 1998, avec le soutien de l'Union européenne. L'objectif est de renforcer l'alimentation en eau de l'est bien arrosé vers l'ouest de l'île plus sec, pour dynamiser l'activité agricole mais également pour accroître les activités portuaires et agroalimentaires. L'eau doit être acheminée par des galeries souterraines.

1. Manque d'eau.
2. Pression due à l'homme.

Office de l'eau de la Réunion, 12 août 2015.



6 Le financement du projet ILO

En tant que région ultrapériphérique, la Réunion reçoit les fonds structurels de l'Union européenne.

ACTIVITÉ

Vous habitez l'île de la Réunion. Lors d'un séjour en Métropole, vous présentez oralement à des camarades de 3^e d'un autre collège les différents aménagements de l'île. Vous expliquerez en quoi ceux-ci répondent à des objectifs classiques mais aussi à des objectifs spécifiques à l'île de la Réunion.

Accompagnement

1. Identifiez les différents aménagements mis en valeur sur cette carte (doc. 1).
2. Présentez les enjeux du projet de Nouvelle route du littoral et les débats qu'elle provoque (doc. 1, 2 et 3).
3. Expliquer quel est l'intérêt du projet de Grand Port maritime pour l'île (doc. 4).
4. Rappelez le but du projet ILO et qui en sont les financeurs (doc. 5 et 6).

Je suis capable de...

m'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.

comprendre le sens d'un document.

extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.

Me poser des questions à propos d'une situation géographique.

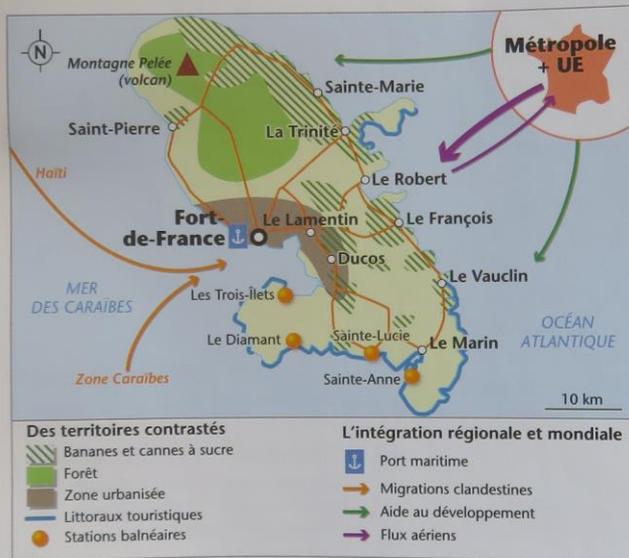
extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.

IV. La Martinique, un DROM au cœur de la région des Caraïbes

DOSSIER 2 La Martinique un DROM au cœur de la région Caraïbe

Distante de 6854 km de Paris, la Martinique est une île tropicale située dans l'archipel des Petites Antilles. C'est l'un des plus petits départements français. Son relief est constitué d'un massif montagneux au nord, avec la montagne Pelée, volcan toujours en activité. Le Schéma d'aménagement régional (SAR) met l'accent sur l'ouverture internationale de l'île, en particulier grâce au tourisme, et sur les mobilités urbaines. Le statut de Région ultrapériphérique (RUP) lui permet d'obtenir les fonds de l'Union européenne.

Présentez les différents aménagements et montrez leurs effets sur le développement du territoire martiniquais.



1 La Martinique : contraintes et développement



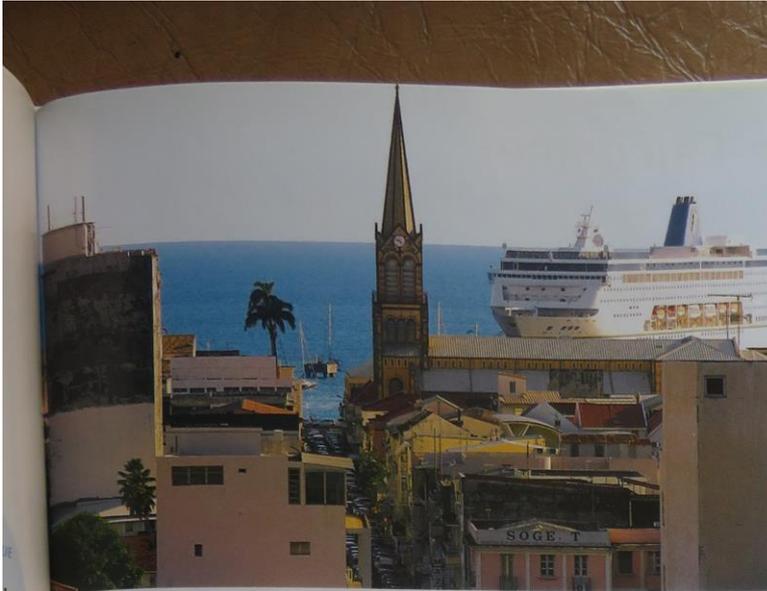
3 Les aménagements portuaires de Fort-de-France

2 Un nouvel avenir portuaire : Martinique, Hub Caraïbe

En 2016, l'élargissement du canal de Panama bouleversera l'économie des mers en redessinant la carte des distances intercontinentales. Dès l'ouverture de la troisième écluse, des géants de 18000 containers venant d'Asie pourront transporter leurs marchandises vers la façade atlantique de l'Amérique, et accoster en Europe par sa façade occidentale, et notamment [sur la côte] française... Des flux plus importants de conteneurs viendront irriguer le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes, à la recherche de plateformes de transbordement. La Martinique doit être prête pour ce défi historique, et prendre part à cette nouvelle industrie. Depuis plusieurs années, le port de Fort-de-France prépare cette échéance. Par sa position géographique méridionale, le site de Fort-de-France a vocation à drainer une part substantielle du trafic de transbordement tourné vers la Caraïbe du Sud et l'Amérique latine.

Source : www.martinique.port.fr

V. La Nouvelle-Calédonie : une collectivité au statut particulier de l'océan Pacifique



5 Le tourisme : une ressource à valoriser

Les dernières statistiques sur le tourisme aux Antilles françaises sont édifiantes. Si la fréquentation se redresse depuis 2010, le secteur ne pèse que 4 à 5 points du PIB de la Martinique, contre 20 % à 50 % pour les archipels anglophones voisins. En outre, les deux îles françaises (Martinique et Guadeloupe), qui accueillent chacune environ 650 000 visiteurs par an, vivent essentiellement des touristes venant de métropole, quand le reste de la Caraïbe bénéficie d'une clientèle internationale. Enfin, les revenus touristiques y étaient inférieurs de 32 % en 2013 à la moyenne de l'ensemble des Antilles. [...] Pour valoriser l'activité touristique, les Antilles françaises misent sur la culture. En Martinique, les opérateurs privés sont en pointe avec la Fondation Clément, devenu le premier lieu d'exposition pour l'art moderne et contemporain.

D'après Martine Robert, LesEchos.fr, juin 2015.

4 Développer le tourisme de croisière

Le port de Fort-de-France accueille annuellement 235 000 croisiéristes, le plus souvent pour une escale d'une journée. Le terminal de la pointe Simon permet un accès direct au centre-ville et à ses commerces.

6 La Martinique, une région ultrapériphérique

ACTIVITÉ

Je suis capable de...

organiser mon travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une production collective.

nommer, localiser et caractériser un espace géographique.

me poser des questions à propos d'une situation géographique.

extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.

comprendre le sens général d'un document.

Votre professeur a divisé votre classe en plusieurs groupes, chacun devant réaliser un tableau d'exposition sur les aménagements réalisés à la Martinique. Vous devez utiliser les documents de ce dossier que vous commenterez par une légende et complèterez avec d'autres supports de votre choix.

Accompagnement

1. Donnez les principaux atouts et contraintes de la Martinique (doc. 1).
2. Expliquez l'importance de l'ouverture de la 3^e écluse du canal de Panama pour la Martinique (doc. 2 et 3).
3. Décrivez comment les équipements portuaires de Fort-de-France peuvent relever ce défi (doc. 3).
4. Rappelez quelles sont les formes de tourisme qui peuvent permettre le développement de l'île (doc. 1, 4 et 5).
5. Indiquez de quels financements peut bénéficier la Martinique en tant que région ultrapériphérique (doc. 6).

VI. Les territoires ultramarins français

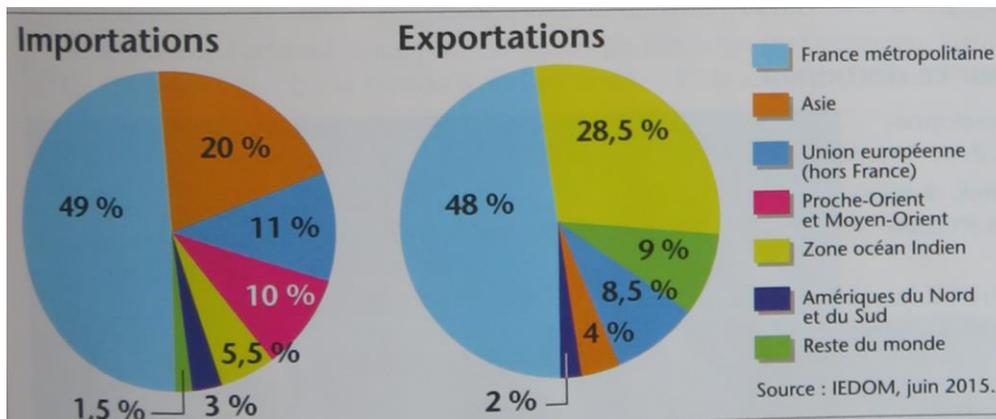
A. Les statuts différents de la France d'outre-mer

- Les Départements et régions d'outre-mer (DROM)

En Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et à Mayotte, les lois et règlements de la Métropole s'appliquent de plein droit. Ce sont des collectivités territoriales disposant des mêmes pouvoirs que les régions de France métropolitaine. Les DROM sont aussi des régions ultrapériphériques de l'Union européenne et bénéficient en conséquence des fonds structurels de l'UE (FEDER, FSE).

- Les Collectivités d'outre-mer (COM) et la Nouvelle-Calédonie

Les COM (Polynésie française, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) disposent d'un degré plus ou moins grand d'autonomie. La Nouvelle-Calédonie est une collectivité spécifique qui a son propre gouvernement et une assemblée législative. Pour l'UE, ces territoires sont des PTOM, ils décident eux-mêmes de leurs droits de douane et bénéficient d'aides modestes de l'UE.



Les échanges commerciaux de Mayotte en 2014.

B. Des aménagements pour compenser les handicaps

• Valoriser l'économie locale

La France d'outre-mer dispose d'une vaste zone économique exclusive. Elle est riche en ressources naturelles : minerais (nickel en Nouvelle-Calédonie, or en Guyane) mais aussi fruits tropicaux. Les îles tropicales sont aussi très prisées des touristes internationaux même si les infrastructures d'accueil sont parfois insuffisantes. Kourou accueille également le Centre spatial guyanais d'où sont lancées les fusées européennes Ariane.

• Améliorer les conditions de vie des habitants

La France d'outre-mer accuse un certain retard dans le domaine économique et social par rapport à la Métropole. Chaque territoire ultramarin dispose d'un schéma d'aménagement régional qui traduit les objectifs du conseil régional et vise à rendre plus cohérent le développement économique, social et écologique du territoire.

Territoires	Statut	Superficie (en km ²)	Population (en milliers d'hab.)	PIB/habitant (en euros)	IDH
France métropolitaine		552 000	64 200	31 400	0,895
Guadeloupe	DROM	1 700	405	19 800	0,822
Martinique	DROM	1 130	386	21 500	0,813
Guyane	DROM	86 500	250	15 400	0,739
Réunion	DROM	2 500	841	19 400	0,750
Mayotte	DROM	370	217	7 900	0,653
Polynésie française	COM	4 200	270	24 600	0,737
Saint-Pierre-et-Miquelon	COM	240	6	28 300	0,782
Wallis-et-Futuna	COM	140	12	10 300	0,771
Nouvelle-Calédonie	Collectivité à statut particulier	18 500	269	27 200	0,789

Source : INSEE et INED, 2015.

2 Principaux indicateurs des territoires ultramarins

2. Relevez les principaux écarts économiques et sociaux entre les différents territoires d'outre-mer.
3. Faites la même chose en comparant ces territoires avec la Métropole.



3 Publicité pour la banane de Guadeloupe et de Martinique

4. Détaillez les différents arguments présentés par ce document.

C. Des aménagements pour une meilleure intégration

• Ouvrir la France d'outre-mer

Les ports et aéroports des territoires ultramarins sont essentiels pour leur économie. Les ports ont fait l'objet d'aménagements importants pour accueillir marchandises et conteneurs. Aux Antilles, ils ont pour objectif de devenir des plateformes relais pour les flux maritimes utilisant le canal de Panama. Les aéroports ont été modernisés pour l'accueil des touristes et pour les liaisons avec la Métropole.

• La question environnementale

La France d'outre-mer doit faire face à des risques spécifiques : volcanisme à la Réunion et aux Antilles, forte sismicité, cyclones dévastateurs. Il convient donc de renforcer la surveillance contre ces risques naturels et de protéger des espaces menacés, comme le lagon de Nouvelle-Calédonie, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sismicité = fréquence et intensité des séismes



- 5** Le Piton de la Fournaise
île de la Réunion, mai 2015.
Ce volcan compte parmi les plus actifs de la planète (4 éruptions en 2015) et donc l'un des plus surveillés.
- 6.** Pourquoi les territoires d'outre-mer sont-ils considérés comme des territoires à risques ?